Réf. Farde e-Assemblées : 2745566

N° OJ : 73

Projet d'Arrêté - Conseil du 30/11/2026

**Objet :** Culture.- Subside d'investissement.- Budget extraordinaire 2026.- Asbl Brufête.- Montant : 49.300,00 EUR.- Annulation et transfert des projets n°s DH10-3-2019 et PC10-1-2025.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions;

Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins de l'asbl Brufête pour la réalisation de travaux de mise aux normes et de sécurisation (extension de la détection incendie, renouvellement de tableaux électriques, compartimentage résistant au feu, accessibilité PMR, installation d'une vidéosurveillance,…) ainsi que l'acquisition d'équipement technique pour le « studio podcast » pour le Centre culturel congolais;

Considérant les montants prévus à l'article 76210/52252 du budget extraordinaire 2026;

Considérant que 19.300,00 EUR sont disponibles à l'article 76210/52252, n° de projet d'investissement HF10-228-2009;

Considérant que le financement complet de cette demande est rendu possible par l'annulation et transfert des projets suivants :
- projet n° DH10-3-2019 (Subside extraordinaire pour le soutien aux activités culturelles au sein des hôpitaux, maison de repos) pour un montant de 10.000,00 EUR et la création d'un nouveau projet à destination de l'asbl Brufête;
- projet n° PC10-1-2025 (Subside extraordinaire pour le renouvellement des sites web des événements du Service Culture) pour un montant de 20.000,00 EUR et la création d'un nouveau projet à destination de l'asbl Brufête.

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Octroi d'un subside d'investissement de 49.300,00 EUR à l'asbl Brufête pour la réalisation de travaux de mise aux normes et de sécurisation (extension de la détection incendie, renouvellement de tableaux électriques, compartimentage résistant au feu, accessibilité PMR, installation d'une vidéosurveillance,…) ainsi que l'acquisition d'équipement technique pour le « studio podcast » pour le Centre culturel congolais ; (n° de projet : HF10-228-2009).

Annexes :